



La lettre d'information

UES SFR 8 FÉVRIER 2021

LA CRISE SANITAIRE ...

Face à la crise de la COVID-19, la **CFTC** a eu comme objectif premier de s'assurer de la sécurité et de la santé des salariés.

C'est dans ce cadre que nous avons sans cesse dialogué avec la Direction afin d'évoquer l'ensemble des points remontés par les collaborateurs.

Attachée à la santé et à la préservation de l'emploi, la **CFTC** a toujours la volonté d'agir dans un esprit de solidarité, de partage et d'équité. A ce titre, elle réaffirme pleinement son engagement à porter les revendications de tous.

Au cours d'une conférence de presse jeudi 4 février 2021, le gouvernement a déclaré que le télétravail, dès lors qu'il était possible, devenait impératif afin de contribuer à lutter contre l'épidémie.

La **CFTC** demande donc à la Direction :

- D'appliquer les directives du gouvernement.
- D'autoriser les salariés qui le souhaitent à se rendre sur site une fois par semaine et par roulement afin d'éviter un brassage trop important .
- La tenue de toutes les réunions à distance.

... ET LE TRAVAIL À DISTANCE OCCASIONNEL (TADP).

Suite à plusieurs demandes, la Direction a ouvert une négociation sur le télétravail et une première réunion a eu lieu le 23 décembre 2020.

Depuis, force est de constater que rien ne bouge alors que des mesures s'imposent dans le cadre du télétravail dit «forcé».

La **CFTC** rappelle à la Direction :

- D'allouer à tous les salariés concernés les moyens nécessaires à sa réussite (matériels, logiciels, accès sécurisé aux bases de données de l'entreprise, ...)

- D'avoir une attention particulière sur le phénomène d'isolement du télétravailleur et les risques professionnels associés tels que les risques psychosociaux.
- De prendre en compte les situations particulières des salariés handicapés ou ayant des préconisations de la médecine du travail pour s'assurer que l'aménagement de leur poste tienne compte de leurs besoins.
- De sensibiliser les salariés sur le droit à la déconnexion
- De verser la prime TAD de 100 euros / an à tous les salariés.

La **CFTC** défend les intérêts de l'ensemble des salariés, le partage et l'égalité pour tous.

Venez rejoindre l'équipe **CFTC**.

Des femmes et des hommes à votre écoute et au service de tous.



VOS CONTACTS

Chantal AUDIFAX, Linda BENALI, Salima BOUAZA, Philippe BOURDELIN, Jean Louis ETTINGER, Xavier FAURE, Franck GUEDE, Laurent HACKENHEIMER, Laurianne HORLAVILLE, Vincent LEDROLE, Abdel M'HARI, Jocelyne MULLER, Tlenda NACER, Cécilia PEREIRA, Sofiane REKKAB, Jean ROLLAND, Ramata SY, Francky TABUTEAU, Marius TIMOFTE.

Retrouvez toutes nos communications sur notre site internet <https://www.cftcsfr.fr/> dans la rubrique nos publications, sur l'intranet <http://collab/sites/os/CFTC/default.aspx>, ou avec notre QR code ci-dessous.

